



**PRÉFÈTE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

Service Risques  
Pôle Risques Chroniques  
Unité Sites et Sols Pollués

## **PROJET D'ARRETE PREFECTORAL DE CREATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS**

### **Synthèse des observations du public**

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la Préfecture de la Somme du 15 octobre 2020 au 15 novembre 2020 inclus sur le projet d'arrêté préfectoral de création de secteurs d'information sur les sols.

Le public pouvait envoyer ses commentaires et avis par courriel à l'adresse suivante : [ussp.prc.sr.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ussp.prc.sr.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr).

La consultation du public a donné lieu à 1 observation des propriétaires de trois parcelles concernées par un projet de SIS.

Conformément au dernier alinéa II de l'article L.120-1 du code de l'environnement, la présente synthèse indique les observations du public dont il a été tenu compte.

Observation	Réponse
<p><b>n°SSP00058900101– Établissements Linet à ROISEL</b></p> <p><i>Ces terrains (AB 259, AB 260, AB 261) ont toujours été utilisés comme « jardins ouvriers » du temps où l'usine d'engrais Linet (ex société des Engrais de Roubaix) fonctionnait.</i></p>	<p>Le site a accueilli des activités industrielles dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Au vu des informations dont dispose l'administration, la parcelle AB198, qui a fait l'objet d'une division parcellaire en 5 parcelles dont les AB 259, 260 et 261, était à usage industriel. Dans le cadre du diagnostic réalisé au droit du site, aucune investigation n'a été réalisée au droit de ces 3 parcelles et les résultats des analyses au droit du sondage S6, sondage le plus proche, mettent en évidence des impacts en arsenic et en plomb dans les sols.</p> <p>Ne disposant pas d'élément sur l'utilisation de ces 3 parcelles depuis le début de l'usage industriel du site et compte-tenu du diagnostic environnemental réalisé, ces parcelles ont été maintenues dans le périmètre du secteur d'information sur les sols.</p>

56 rue Jules Barni – 80 040 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 82 25 00- Fax : 03 22 91 73 77

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)